

Débouchés

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur pour adultes peut évoluer vers d'autres métiers comme celui de conseiller en insertion (ROME K1801), de coordinateur pédagogique de dispositifs de formation (ROME K2102), conseiller en formation-orientation (ROME K2101), responsable de formation en service RH (ROME M1502).

Modalités d'inscription

Entretien exploratoire de positionnement portant sur :

- le parcours
- la connaissance métier / l'environnement professionnel
- le projet du candidat
- ses attentes et ses besoins
- l'entretien suivi d'une synthèse et de préconisations

NB : un test de positionnement vous sera remis (en amont de l'entretien), ses items seront abordés lors de l'entretien.

PSH : pour les personnes en situation de handicap, nous proposons un entretien avec notre référent handicap.

Formation réalisée par le
CAFOC AUVERGNE
Rectorat - 3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex

Contact

Isabelle BRAZZI
Conseillère en formation continue
04 73 99 34 83 – 06 14 92 19 09
isabelle.brazzi@ac-clermont.fr

Secrétariat CAFOC
04 73 99 35 73
cafoc@ac-clermont.fr

Le CAFOC Auvergne est certifié ISO 9001 - version 2015 pour
l'ensemble de ses formations

www.cafoc-auvergne.fr



Février 2022

Innovier pour se former ensemble



Formation certifiante

TITRE PROFESSIONNEL

FORMATEUR PROFESSIONNEL

D'ADULTES

Le formateur pour adultes contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi formateur professionnel d'adultes, il exerce comme formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant.

Conditions d'accès

Niveau à l'entrée en formation :

- Avoir un niveau 4 et une première expérience professionnelle de l'animation en formation continue
- Avoir un niveau 3 d'expertise technique, type CAP/BEP, et pour projet professionnel la formation pour adultes
- Tout autre niveau supérieur et un projet professionnel réaliste et réalisable au vu du parcours du candidat à la formation

NB : L'exigence d'un projet professionnel réaliste et réalisable est le critère principal d'accès à la formation

Modules de formation

- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) 1 : Préparation et animation des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) 2 : Construction des parcours individualisés et accompagnement des apprenants

Modalités pédagogiques

- Parcours individualisés : complet de dates à dates, partiels en discontinu possibles (ex : VAE), formation individualisée en présentiel et à distance, synchrone, asynchrone
- Accompagnement de chaque stagiaire continu (référént de parcours)
- Nos dates d'information collective sont disponibles en contactant le CAFOC : cafoc@ac-clermont.fr

Validation

- Épreuves en centre agréé par la DIRECCTE, passage devant un jury pour l'obtention du titre professionnel ou certificat de compétences si validation par blocs de compétences
- Attestations de capacités et de compétences
- Possibilité de valider le titre professionnel par la VAE

Niveau de sortie de la formation

Niveau 5 (nouvelle nomenclature)

Public concerné

Toute personne salariée ou demandeur d'emploi dont le projet professionnel est de travailler auprès d'adultes en formation ou en réorientation professionnelle

Date et durée de la formation

- Entre 550 et 650 heures en centre
- 273 heures en entreprise
- Prochaine session : septembre 2022



Formations

 En présence

 À distance

